

**SEANCE DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2021**

---

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
-----

L'an deux mille vingt et un, le onze octobre à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de cent un au Centre de Conférences CAPITAL 8 – 32, rue de Monceau à Paris 8<sup>ème</sup>, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, Président, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le quatre octobre deux mille vingt et un.

Cinq délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, M. Olivier Thomas, 1<sup>er</sup> vice-président, délégué titulaire de Marcoussis est désigné comme secrétaire de séance.

Le Comité,

**- a été informé :**

- de l'état d'avancement de la renégociation du contrat de distribution publique de gaz lancée le 1<sup>er</sup> septembre dernier lors de la réunion d'un comité stratégique qui se réunira à nouveau les 10 novembre et 13 janvier prochains ;
- des augmentations du prix du gaz constatées ces dernières semaines et ses répercussions sur le groupement de commandes ;
- de la première réunion de la commission consultative de l'Énergie de la Métropole du Grand Paris (MGP) chargée d'examiner le schéma directeur des énergies établi par la MGP ;
- de l'exposé des pistes de partenariat avec le Sigidurs et la Semardel dans le cadre de deux projets concernant le lancement d'une étude sur la production d'hydrogène, d'une part, et sur un projet de pyro-gazéification, d'autre part ;
- de l'exposé de la décision de la Commission européenne du 27 août 2021 concernant le dispositif de garantie d'achat pour les installations photovoltaïques inférieures à 500 kWc ;
- du compte-rendu du partenariat engagé avec la ville de Maisons-Alfort sur un projet de ferme solaire urbaine ;
- du point d'étape du déploiement du réseau de bornes électriques du Sigeif ;
- du compte-rendu du rendez-vous du 6 septembre dernier avec le Préfet d'Île-de-France relatif au dossier de l'EPT « Grand Orly Seine Bièvres » ;

.../...



- **a approuvé**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Comité d'administration du 28 juin 2021 ;
  - **a approuvé**, à l'unanimité, le budget supplémentaire de l'exercice 2021 ;
  - **a approuvé**, à l'unanimité, le versement aux communes adhérentes à la compétence électricité de la redevance R2 pour 2021 (*n'ont participé au vote que les délégués des collectivités adhérentes à la compétence électricité*) ;
  - **a approuvé**, à l'unanimité, sous réserve de la réalisation de la condition suspensive liée à la mise en service de la « ferme solaire de Marcoussis », la cession par le Sigeif à la communauté d'agglomération Paris-Saclay de 50 000 actions détenues par le Syndicat dans la société par actions simplifiée « ferme solaire de Marcoussis » à leur valeur nominale de 1 euro chacune, soit un montant de 50 000 euros (*les délégués de la communauté d'agglomération Paris-Saclay n'ont pas pris part au vote*) ;
  - **a approuvé**, à l'unanimité, sous réserve de la réalisation de la condition suspensive liée à la mise en service de la « ferme solaire de Marcoussis », la cession par le Sigeif à la commune de Marcoussis de 150 000 actions détenues par le Syndicat dans la société par actions simplifiée « ferme solaire de Marcoussis » à leur valeur nominale de 1 euro chacune, soit un montant de 150 000 euros (*le délégué de la commune de Marcoussis n'a pas pris part au vote*) ;
  - **a approuvé**, à l'unanimité, la convention relative à l'attribution d'une subvention de 29 993,00 euros à l'association «Codegaz» au titre de la coopération décentralisée pour son programme de construction de biodigesteurs dans la région de Fianarantsoa à Madagascar (*le délégué de la commune de Saint-Maurice n'a pas pris part au vote compte tenu de ses fonctions exercées au sein de cette association*) ;
  - **a approuvé**, à l'unanimité, la convention relative à l'attribution d'une subvention de 20 000,00 euros à l'association « SEVES» au titre de la coopération décentralisée pour son projet de renforcement de l'accès, des acteurs et de la viabilité du service public de l'eau dans la province du Mandoul au Tchad ;
- En remplacement de M. Antoine Dupin, ex-délégué titulaire de la commune de Meudon, qui a démissionné de son mandat :
- **a élu**, selon les formes légales, un membre suppléant au sein de la Commission d'appel d'offres du Syndicat :
    - . en tant que membre suppléant : **M. Christophe Scheuer**, délégué titulaire de Meudon (92)
  - **a élu**, selon les formes légales, un membre au sein de la commission « Transports et mobilité durable »
    - . en tant que membre : **Mme Nagète Maatougui**, déléguée titulaire de Colombes (92)
  - **a élu**, selon les formes légales, un membre du Syndicat au sein de la commission consultative des services publics locaux au titre de la compétence électricité,
    - . en tant que membre : **M. Christophe Scheuer**, délégué titulaire de Meudon (92)
  - **a approuvé**, à l'unanimité, les modifications au tableau des effectifs et la création :
    - d'un poste de technicien IRVE,
    - d'un poste de chef de projets pour les énergies renouvelables,
    - d'un poste de cadre en comptabilité
  - **a approuvé**, à l'unanimité, la délibération modifiant les conditions du télétravail au Sigeif ;



- **a approuvé**, à l'unanimité, le rapport annuel des administrateurs du Sigeif sur l'activité de la SEML Sigeif Mobilités en 2020 (*les cinq administrateurs représentant le Sigeif au sein de la SEML Sigeif Mobilités n'ont pas pris part au vote*) ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, la convention de partenariat quadripartite entre la FNCCR, le SMDEGTVO, le SMOYS et le Sigeif pour la mise en œuvre du projet « ACTEE Merisier » sur l'efficacité énergétique des bâtiments scolaires ;
- **a été informé**, du compte rendu des décisions prises par le président du Sigeif, depuis la date du dernier Comité d'administration, en vertu de sa délégation ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 30.

Affiché le 11 octobre 2021,  
Le Président du Syndicat,



**JEAN-JACQUES GUILLET**  
Maire de Chaville